

Activités Physiques Sportives et Artistiques

 ECTS
9 crédits

 Volume horaire
90h

 Période de
l'année
Semestre 1

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

Pratique spécialité	2,5 crédits	20h
Théorie spécialité	2,5 crédits	10h
Connaissances pratiques et théoriques de l'APSA 1	2 crédits	30h
Connaissances pratiques et théoriques de l'APSA 2	2 crédits	30h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation